

Bar-le-Duc, le 3 avril 2020

Budget participatif meusien

Suspension temporaire et report de la phase de vote - Bilan du dépôt d'idées

Le Département de la Meuse suspend temporairement le déroulé de son opération Budget participatif. Au terme de la période du dépôt d'idées qui a permis de recueillir le nombre remarquable des 565 idées, Jean-Louis CANOVA et Jean-Marie MISSLER, élus départementaux en charge du dossier, ont proposé à Claude LEONARD de reporter, la phase du vote citoyen incompatible avec les prescriptions liées à la crise sanitaire du Covid-19.

L'échéance de ce report sera fixée en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Dans cette période d'incertitude, l'instruction des idées par les services départementaux se poursuit afin que, le moment venu, les meusiens puissent choisir les projets issus du Budget participatif et permettre leur réalisation au service de l'intérêt général.

Jean-Louis CANOVA, Jean-Marie MISSLER et Claude LEONARD souhaitent remercier et saluer particulièrement l'ensemble des Meusiens qui, à différents titres, s'impliquent dans le déroulement du Budget Participatif que ce soit dans son organisation ou son alimentation en idées et projets.

Le Département de la Meuse mettra tout en œuvre pour préserver la formidable mobilisation constatée qui honore l'esprit citoyen des meusiens, actuellement mobilisé pour notre lutte solidaire contre le Coronavirus.

